

Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et les arsenaux de marine

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et les arsenaux de marine

Auteur(s) : France

Autre(s) responsabilité(s) : Louis XIV (1638-1715) roi de France (Auteur)
Michallet, Étienne (1630?-1699) (Imprimeur)

Publication : A Paris, Chez Estienne Michallet, premier imprimeur du Roy, rue Saint Jacques, à l'image Saint Paul, près la Fontaine Saint Severin. MDCLXXXIX

Description matérielle : 1 vol. (407 p.) ; in-8

Titre de forme : [Acte royal. France. 1689]

Graphie moderne du titre : [Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et les arsenaux de marine.]

Note sur la description matérielle : Culs-de-lampe

Note sur l'exemplaire : Reliure basane, dos à 5 nerfs à motifs dorés [BAEMN]

Note sur la provenance : (BCSSA) Timbre avec l'ancre de la marine : "Bibliothèque des officiers de santé de la marine. Toulon"

Ex-libris doré estampé à froid sur le plat "École de médecine Rochefort" [BAEMN]

Sujet - Collectivité : France Marine. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Droit naval -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages avant 1800

Lieu de publication, de représentation : Paris